

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Bilan au 31/12/2019

OBJECTIFS DES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Depuis 2014, l'APARR met en place des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**, avec l'intervention d'un expert sur chacune des thématiques abordées.

Leurs objectifs sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels,
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide, d'échanges, de prêt de matériel et de collaborations entre les professionnels ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Les thématiques abordées lors des ateliers ont concerné tour à tour **plusieurs maillons de la chaîne**: auteurs, réalisateurs, producteurs, techniciens, comédiens, prestataires.

Les ateliers sont le moyen de faire naître une **dynamique collective** d'entraide et d'échanges. En effet, si l'apport de l'expert présent est clairement bénéfique, les conseils que se prodiguent les professionnels entre eux, curieux et généreux les uns envers les autres, sont aussi précieux.

Les ateliers ont aussi pour but de permettre à l'APARR de connaître davantage le réseau des professionnels, leurs projets en cours et les difficultés auxquelles ils font face ; un progrès très précieux pour répondre au mieux à leurs besoins et mener notre mission de renforcement de la filière.

Depuis 2018, **les ateliers sont complétés par l'organisation de rencontres professionnelles**, sur un modèle plus souple que les ateliers, et qui permettent d'apporter aux membres du réseau des informations précises sur certains aspects du financement, de la diffusion, de l'organisation de la filière...en les mettant au contact d'institutions et de professionnels issus d'autres régions.

Si ces rencontres ont des succès divers en matière de fréquentation, les retours très positifs que nous en font les membres du réseau nous encouragent à poursuivre dans cette voie pour 2020.

Les ateliers, comme les rencontres professionnelles, sont aussi un moyen pour l'APARR de **renforcer son réseau national, de nouer des contacts privilégiés avec des professionnels d'autres régions**, et de pouvoir ainsi à terme faire profiter les professionnels régionaux de ces liens tissés au fil du temps. Ainsi, la rencontre organisée avec Fabrice Marache et Raphaël Pillosio (producteurs à l'Atelier documentaire - Bordeaux), mi-novembre, dans le cadre du Mois du film documentaire, a permis d'organiser une rencontre « privée » avec Raphaël Pillosio pour les 5 réalisateurs du Parcours Nouveaux Talents, à EntreVues.

THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ATELIERS

Cette année un sondage a été réalisé en début d'année afin de repérer les thématiques à privilégier pour l'année 2019. 53 personnes ont répondu à ce sondage. Cela a permis non seulement de quantifier le nombre de personnes potentiellement intéressées par chacune des thématiques mais aussi de servir de « boîte à idée » en permettant des suggestions libres de thématiques.

Chaque atelier s'est composé de :

- > l'intervention d'un **expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés) ;

> un temps d'échange informel entre les participants et l'intervenant.

Thème	Intervenant	Public visé
Communiquer autour de son film	Jessica Bergstein-Collay	Producteurs, réalisateurs, auteurs
Le travail artistique du son	Daniel Deshays	Tous professionnels
DCP et supports de diffusion numériques	Benoît Labourdette	Tous professionnels
Le pitch, présenter pour convaincre	Claire Dixsaut	Auteurs, réalisateurs, producteurs
Prise de parole avec un public	Marie-Christine Dumont et Amaury Millotte	Tous professionnels

Participants aux ateliers

Thématique	Lieu de l'atelier	Date	Participants
Communiquer autour de son film	La Minoterie, Dijon - 21	15/03	11
Le travail artistique du son	La Coursive, Dijon - 21	21/06	7
DCP et supports de diffusion numériques	Festival Cinétoiles, Semur en Auxois - 21	19/9	7
Le pitch, présenter pour convaincre	Canopé, Besançon – 25	21/10	9
Prise de parole avec un public	La Coursive, Dijon - 21	28/11	28

-> Considérations géographiques

Les ateliers se déroulent idéalement alternativement côté Bourgogne et Franche-Comté, dans des lieux partenaires de l'opération. En 2019, cependant, nous avons souhaité adosser certains ateliers à des événements préexistants, organisés par des partenaires : le Festival Cinétoiles de Semur-en-Auxois, le Forum Entreprendre dans la culture organisé par la Coursive Boutaric à Dijon ; ce qui explique la prééminence de lieux sis en Côte d'Or.

→ Nombre des participants

Ont été conviés aux ateliers les membres inscrits sur le Portail et d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

Les jauges des ateliers sont variables et adaptées à la fois à la thématique proposée et au lieu d'accueil. Elles sont restreintes **pour assurer le confort des interventions et laisser place à la discussion** de l'ensemble des participants.

Le nombre total de participants est de 62, soit presque le triple de personnes touchées par rapport à 2018 (21 personnes). Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- tout d'abord, le nombre plus grand d'ateliers (5 au lieu de 3 en 2018 ; ce qui donne une moyenne de participants par atelier de 12 personnes au lieu de 7 en 2018)
- une communication anticipée, et des relances soutenues au fur et à mesure que la date approche, afin d'être sûrs de toucher le maximum de professionnels intéressés
- la mise en place d'un atelier « généraliste », autour de la prise de parole avec un public ; cet atelier, mené en partenariat avec la Coursive Boutaric et les CIBFC, a largement trouvé son public (la jauge

maximale étant de 30 participants) grâce au croisement des réseaux des trois organisateurs. A noter, cette thématique nous avait été suggérée par plusieurs adhérents ; parmi les 29 participants, 10 étaient directement issus des réseaux de l'APARR.

Intervenants

Les intervenants choisis sont souvent identifiés grâce à des recommandations, ce sont des professionnels reconnus qui ont de l'expérience dans des interventions de formation et qui font preuve de pédagogie. Le caractère pratique des ateliers avec études de cas concrets est très apprécié par les participants.

JESSICA BERGSTEIN-COLLAY – communiquer autour de son film

Après une enfance à Lyon dans une famille cinéphile, une adolescence à l'étranger à découvrir l'interculturalité, Jessica Bergstein-Collay a aiguisé sa curiosité par des études d'histoire de l'art, cinéma et ingénierie culturelle.

Passionnée par la défense de projets aux dimensions sociales, politiques, interculturelles et environnementales , elle a débuté en se formant auprès de Robert Schlockoff et de son bureau de presse, avec l'envie initiale de comprendre les mécanismes de communication et de réception médiatique. S'ensuivirent des tribulations en presse cinéma internationale puis en développement de projets, partenariats et autres dispositifs de valorisation..

Animée par les rencontres, les œuvres et leurs publics, elle accompagne en communication, RP, des films d'auteurs français et étrangers qui questionnent l'humain et notre société.

DANIEL DESHAYS – Le travail artistique du son

Réalisateur sonore, professeur des Universités, directeur de recherches, essayiste et conférencier, il travaille depuis plus de quarante années l'écriture du son pour le théâtre (185 pièces), la musique (250 disques) et le cinéma (101 films). Il a notamment travaillé avec Chantal Akerman, François Caillat, Jean Michel Carré, Henri Colomer, Richard Coppans, Philippe Garrel, Robert Kramer, Yann Lemasson, Tariq Teguia.

Il a fondé le département de *Conception sonore* à l'école nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT), enseigne régulièrement à la Fémis, dans de nombreux festivals, Masters et formations professionnelles, il est membre des Ateliers Varan et du Grec. Il a aussi enseigné à l'ENSAD, à Sciences Po et dix années à l'Ecole des Beaux Arts de Paris où il développa une approche de la *plasticité du sonore*. Il est notamment l'auteur d'essais : *Pour une écriture du son* (2006) et *Entendre le cinéma* (2010), *Sous l'avidité de mon oreille* (2018) aux éditions Klincksieck, Paris et *Libertés d'écoute*, Hippocampe Éditions (à paraître à l'automne 2019).

BENOIT LABOURDETTE – DCP et supports de diffusion numériques

Benoît Labourdette est cinéaste, pédagogue, expert en nouveaux médias, en innovation culturelle et technologique. Il a fondé le Festival Pocket Films avec le Forum des images, la Fête du court métrage avec le CNC. Il est Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Il écrit et réalise fictions, documentaires, œuvres expérimentales et participatives. Sa démarche créative est pluridisciplinaire, il intervient aussi dans les champs de la peinture, du théâtre, de l'opéra, de la photographie, de l'architecture et de la musique. Il accompagne les entreprises, institutions et collectivités dans leurs stratégies d'innovation technique, culturelle et sociale, en appui sur les nouvelles technologies et les nouveaux usages. Il a été longtemps prestataire technique (fabrication de DVD, Blu-ray, DCP, plateformes vidéo...). Il a accompagné dans leurs démarches de maîtrise des workflows et méthodologies de production numérique des chaînes comme Arte ou TV5 Monde, des producteurs, des distributeurs, des institutions culturelles.

CLAIRE DIXSAUT – Le pitch, présenter pour convaincre

Claire Dixsaut fait la première partie de sa carrière chez les diffuseurs. À l'unité Fiction de La Sept-ARTE, puis aux Documentaires de Canal+, avant de prendre la direction des Coproductions Internationales de Turner-Time Warner, à l'époque premier groupe média mondial.

Après dix ans de TV, elle devient la première directrice des contenus Web chez Microsoft France. L'aventure se prolonge avec la création de sa société, Else, qui produit des contenus culturels pour le web français et les distribue en Corée du Sud et au Japon.

C'est en parallèle que l'Institut National de l'Audiovisuel lui propose d'enseigner. Les contenus multimédia d'une part, et d'autre part, le pitch. Elle crée la formation au pitch pour l'INA à l'Université de Tampere, en Finlande, en 1998.

Claire Dixsaut devient en 2003 rédactrice en chef de La Gazette des Scénaristes. Elle crée le Prix du meilleur Scénario de court métrage dans la Semaine de la Critique au festival de Cannes. Elle commence une carrière de scénariste, d'abord comme « nègre » d'auteurs français, aujourd'hui en solo ou en duo pour des longs métrages et des séries.

En 2007, Claire Dixsaut lance la collection « À Table Avec », des livres hybrides qui associent cuisine et cinéma. Elle est l'auteur de onze ouvrages traitant de la cuisine à travers les prismes du cinéma, du voyage ou de la bande dessinée. Elle crée CinéMiam.com, le seul site français consacré à la cuisine au cinéma.

Depuis vingt ans, Claire Dixsaut enseigne le pitch. INA, SACD, CEEA, Pôle Média du Grand Paris, Transmedia Immersive University, ainsi que dans plusieurs pays d'Europe. Elle forme les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs, audiovisuel et transmédia.

MARIE-CHRISTINE DUMONT et AMAURY MILLOTTE – Prise de parole avec un public

Marie-Christine Dumont est comédienne ; elle travaille régulièrement pour diverses compagnies de théâtre, et anime également des ateliers d'écriture et d'interprétation auprès de publics divers (scolaires, personnes en insertion...).

Amaury Millotte est consultant et « dé-formateur ». Après une dizaine d'années d'actions de lutte contre l'exclusion au sein d'associations culturelles et d'éducation populaire, il a décidé de créer sa propre structure pour partager ses expériences et construire de nouvelles aventures collectives. Puisant ses ressources dans l'éducation populaire, les pédagogies radicales, le Théâtre de l'Opprimé, le Cirque Social, l'Entraînement Mental, ou encore l'empowerment, il propose accompagnements, dé-formations continues, ateliers d'éducation populaire et autres pratiques démocratiques pour s'efforcer collectivement de mieux penser, réfléchir, imaginer, agir, construire, et lutter pour un monde juste et respectueux.

Les rencontres professionnelles

Organisées en complément des ateliers, sous une forme moins participative mais visant également à augmenter les connaissances et compétences des participants, plusieurs rencontres professionnelles ont été mises en place en 2018. Elles sont souvent adossées à des événements cinéma régionaux ou nationaux, afin de profiter de la présence de professionnels lors de ces temps forts, et organisées en partenariat avec d'autres structures de la région.

L'accès à ces rencontres est gratuit et ouvert à tous : adhérents comme non-adhérents.

En 2019, ont été organisés **9 temps de rencontres professionnelles**, soit plus du double par rapport à 2018 (où 4 rencontres avaient été organisées).

Rencontre France 3 Bourgogne-Franche-Comté – producteurs régionaux

L'équipe de la chaîne régionale a reçu **15 producteurs** de Bourgogne-Franche-Comté pour leur présenter la ligne éditoriale, les possibilités de coproductions de documentaires, les nouvelles orientations vers les plateformes et les réseaux sociaux... Cette rencontre a permis une meilleure connaissance mutuelle entre les équipes de France 3 BFC et les producteurs de la région. Elle a eu lieu le 29 janvier, au siège dijonnais de la chaîne, et a été co-organisée avec le collège producteurs de l'APARR.

Journée d'information sur la convention collective cinéma

Cette journée a eu lieu le 18 mars, aux Ateliers du cinéma de Beaune. Thierry Muscat, directeur de production, a détaillé avec les participants la convention collective de la production cinématographique : temps de travail, grilles de salaires, défraiements, particularités de l'annexe III...Elle a réuni **30 personnes**.

Masterclass en compagnie de Raphaël Jacoulot

Une rencontre organisée dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Aparr, le 2 mai, et ouverte à tous les professionnels du réseau, même non-adhérents. La masterclass a été ponctuée d'extraits des films de Raphaël Jacoulot, réalisateur originaire du Jura et à cette date en préparation d'un nouveau tournage de long métrage de fiction en Bourgogne-Franche-Comté. On évoque le parcours de Raphaël Jacoulot, la façon dont il repère ses décors, le travail d'écriture, les relations avec la production, le casting et la direction d'acteurs...Elle était animée par Igor Wojtowicz, réalisateur et ancien producteur.

Cette rencontre a rassemblé **25 participants**.

Rencontre avec la SCAM / Focus sur les réformes sociales et fiscales pour les auteurs, avec Pascale Fabre

Au 1er janvier 2019, ont eu lieu de nombreux changements dans la législation sociale et fiscale applicable aux droits d'auteur. A la faveur d'une réunion du collège auteurs-réalisateurs, l'APARR a invité Pascale Fabre, Directrice des ressources humaines et affaires sociales de la SCAM, qui a donné le détail des changements (cotisations, déclarations, imposition...) applicables pour cette nouvelle année. Cette rencontre a réuni **10 personnes**.

Masterclass en compagnie de Rémi Allier et Pablo Munoz Gomez

Le 7 juin, les réalisateurs de courts métrages multiprimés Rémi Allier et Pablo Munoz Gomez étaient nos invités au Cinémarivaux de Mâcon. Cette rencontre, sous forme de masterclass, a été organisée en partenariat avec Cinéressources71, et le Cinémarivaux. Elle a été l'occasion de retracer le parcours de ces deux compères de cinéma, d'évoquer avec eux leurs méthodes d'écriture, de direction d'acteurs, leurs projets en cours...Elle a réuni **10 personnes** et a été suivie de la projection publique du programme de courts métrages belges *Trop belge pour toi* (comprenant *Kapitalistis* et *Welkom* de Pablo Munoz Gomez) ainsi que des *Petites Mains* de Rémi Allier.

Session de pitch / Rencontres cinématographiques de Dijon

Organisée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'APARR, le Bureau d'accueil des tournages Bourgogne Franche-Comté et l'ARP, cette séance de pitch a eu lieu le 6 novembre à Dijon, dans le cadre des Rencontres cinématographiques de l'ARP. Elle a bénéficié à **5 personnes**, venues pitcher leurs projets devant **5 producteurs de l'ARP**, qui leur ont prodigué de nombreux retours et conseils.

A noter, l'atelier pitch du 21/10/19 a été organisé afin de permettre aux candidats de cette séance de s'entraîner et se perfectionner avant le jour J. Ceux qui n'ont pas pu y assister ont tout de même bénéficié des notes prises par l'équipe de l'Aparr pendant l'atelier, et résumant les conseils de l'intervenante, Claire Dixsaut.

Les projets pitchés cette année :

- Maël Bret – *Nébuleuse*
- Marion Berry – *Make it blue*
- Adrien Vecchioni – *Guerrière*
- Britta Pothoff – *S'envoler*
- Ysé Sorel – *Les Yeux de fougère*

Les réalisateurs et producteurs de l'ARP présents :

- Dominique Attal, productrice chez Dieze, déléguée générale du Groupe 25 Images
- Sophie Bensadoun, réalisatrice
- Claire de Laroche Foucauld, réalisatrice
- Pauline Seigland, les Films Grand Huit
- Simon Lelouch, réalisateur

Le même jour, **le matin, était proposée une première séance de pitch « collectif »** aux auteurs-réalisateurs sélectionnés, **devant des professionnels régionaux**. L'idée de cette rencontre est de pouvoir s'entraîner une dernière fois et pitcher son film devant un public restreint et bienveillant, et également de pouvoir entendre les retours de professionnels régionaux sur les projets, voire de susciter des rencontres. Pour cette matinée, étaient présents Jérôme Huguenin-Virchaux, chef-opérateur et réalisateur ; Lucie Fichot, productrice (Folle Allure) ; Clément Schneider, réalisateur et producteur (Les Films d'Argile). Les retours des participants sur cette matinée sont très positifs ; cette séance permet de les mettre en confiance pour l'après-midi, et de nouer des liens avec des producteurs régionaux de fiction.

Parcours de producteurs : Rencontre avec Raphaël Pillosio et Fabrice Marache, de L'Atelier Documentaire

Dans le cadre du Mois du Film Documentaire, Images en Bibliothèques proposait des Parcours de producteurs. L'APARR s'est saisie de cette proposition pour inviter Raphaël Pillosio et Fabrice Marache, de l'Atelier Documentaire, société coopérative de production basée à Bordeaux. L'Atelier documentaire produit aussi bien des courts que des longs métrages, documentaires mais aussi fictions, pour la télévision comme pour la salle de cinéma...Une journée complète a été organisée à Besançon, en partenariat étroit avec l'Habitat Jeunes Les Oiseaux. Durant l'après-midi réservée aux professionnels, ils ont évoqué leur parcours, la naissance de leur société, son fonctionnement (équipe, aspect coopératif, choix et gestion des projets), plusieurs cas de production atypiques...Le tout appuyé par la diffusion du film de Sarah Srage, *Enfants de Beyrouth*. Cette première partie a été suivie d'un apéro APARR, puis d'une projection-rencontre ouverte au public, autour d'*Iranien*, de Mehran Tamadon, produit par Raphaël Pillosio. L'après-midi professionnelle a rassemblé **12 personnes**, et la soirée publique **42 spectateurs** (dont 14 professionnels de notre réseau).

L'émergence dans le court métrage : de l'autoproduction au premier film produit / Fenêtres sur courts

Cette rencontre, co-organisée avec Plan9 dans le cadre de Fenêtres sur courts / Festival international du court métrage de Dijon, et en partenariat avec la SRF, a réuni producteurs et réalisateurs autour de la question de l'émergence et de l'autoproduction des courts métrages de fiction, tout en abordant les relations auteur-producteur, la création de sociétés de production par les réalisateurs eux-mêmes, les questions de diffusion du court métrage. Elle a été organisée le 19 novembre à la Minoterie de Dijon, et animée par Aurélien Vernhes-Lermusiaux, réalisateur membre de la SRF. Elle a rassemblé **28 participants**.

Les invités présents :

- **Jeanne Ezvan**, productrice (Apaches Films)
- **Sophie Martin**, réalisatrice
- **Nicolas d'Autryve**, producteur (Dunk Productions)
- **Clément Schneider**, réalisateur et producteur (Les Films d'Argile)

En outre, **l'APARR a relayé auprès de son réseau de nombreuses initiatives portées par ses partenaires**, et pouvant intéresser les professionnels du secteur :

- les Cafés-Cursive, temps d'information organisés par la Cursive Boutaric à Dijon autour de diverses thématiques techniques, administratives ou artistiques : le mécénat, la formation professionnelle, la construction d'un budget prévisionnel, la profession de photographe professionnel, la médiation culturelle...
- les 50 ans de la MJC de Dole, avec notamment toute une journée consacrée à l'action culturelle cinéma et à l'animation d'ateliers de réalisation.
- La rencontre régionale d'éducation aux images, organisée par le Pôle image lors de Partie(s) de campagne, autour de la VR.

L'accès à ces journées est également gratuit pour les membres du réseau.

PARCOURS NOUVEAUX TALENTS – Talents en court

Bilan au 31/12/2019

DE LA SÉANCE TALENTS LOCAUX À LA COORDINATION DE TALENTS EN COURT

En 2015, lors de la 30^{ème} édition EntreVues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place dans le festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC.

En 2017, l'APARR devient coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

En 2019, le Parcours Jeunes Talents devient Parcours Nouveaux Talents, pour répondre à la suppression de la limite d'âge pour candidater.

LE PARCOURS NOUVEAUX TALENTS ENTREVUES EN 2019

Les résidences d'écriture

En plus du parcours proposé pendant le festival EntreVues en 2018, deux lauréats, Ysé Sorel et Maël Bret (sélectionnés par un jury lors d'EntreVues 2018) ont bénéficié d'une résidence d'écriture prévue en deux temps, pour les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche de leur projet de film à venir.

Les deux temps de résidence ont ainsi été encadrés par un scriptdoctor, Michel Meyer.

Ils ont eu lieu du 12 au 14 février à la Métairie Bruyère de Parly (Yonne) puis du 7 au 10 avril à la Fraternelle de Saint-Claude (Jura). A noter, le second temps de résidence a été rallongé d'une journée par rapport à 2018, passant de 3 à 4 jours, et permettant ainsi de consolider le travail de fond autour des projets des deux auteurs, qui ont pu bénéficier en tout de 7 jours de résidence.

Cette résidence a consisté en l'alternance de séances de travail collectives, individuelles, en visionnages de films en lien avec les projets en cours ; les auteurs ont pu également bénéficier de retours d'une productrice régionale (Lucie Fichot pour Folle Allure) lors du second temps de résidence.

Enfin, possibilité a été donnée aux deux auteurs accompagnés de pitcher leur projet devant des producteurs lors des rencontres de l'ARP, le 6 novembre après-midi, à Dijon. Cette même journée, le matin, ils ont pu également pitcher leurs projets devant trois professionnels régionaux : Jérôme Huguenin-Virchaux (réalisateur, chef-opérateur), Clément Schneider (Les Films d'argile) et Lucie Fichot (Folle Allure), qui ont ainsi pu leur donner leurs retours dans un cadre bienveillant et les préparer à l'exercice de l'après-midi. En outre, les deux auteurs avaient été fortement incités à participer à l'atelier « Pitcher son film », organisé quelques semaines auparavant à Besançon et animé par Claire Dixsaut ; Ysé Sorel avait pu y assister, et Maël Bret, pris par des impératifs professionnels, avait pris connaissance du compte-rendu de l'atelier.

Pour les résidences, l'APARR prend en charge l'intégralité des frais : déplacement, hébergement et restauration des 2 participants, des deux salariées de l'APARR assurant la logistique, et du scénariste consultant.

La journée Nouveaux Talents

Cette journée, mise en place pour la première fois cette année, a pour but de proposer un accompagnement, certes beaucoup plus léger, aux participants du Parcours Nouveaux Talents qui n'ont pas été retenus pour les résidences d'écriture.

La première édition a eu lieu le 22 mars, de 13h30 à 20h, et a réuni Salomé Marguet, Johanna Lagarde, Mickaël Pillisio et Adrien Vecchioni, qui ont pu pitcher leur projet devant des professionnels régionaux :

- Tibo Pinsard, réalisateur
- Rémi Allier, réalisateur
- Jean-Baptiste Benoît, réalisateur
- Lucie Fichot, productrice.

Les échanges se sont faits de manière conviviale et bienveillante, devant l'ensemble des participants.

En seconde partie de journée, chacun des scénarii a été lu (de manière improvisée) par 5 comédiens du collectif Face Caméra, afin d'incarner les dialogues et d'entendre quelles en étaient les forces et faiblesses.

La fin de journée a été marquée par un bel échange informel entre les participants et Rémi Allier, récemment césarisé, qui avait fait le déplacement depuis Bruxelles pour assister à cette rencontre.

Pour cette journée, l'APARR a pris en charge les frais de déplacement de l'ensemble des participants ("nouveaux talents" comme professionnels) ainsi que l'hébergement de Rémi Allier.

Le parcours pendant EntreVues – début de la 4ème édition

De nouveau, l'**appel à projets** lancé en 2019 par EntreVues et l'APARR était double : concrètement, nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. Cet appel à candidatures, intégrant de nouvelles conditions en accord avec les orientations du CNC, a été diffusé largement, à la fois de façon dématérialisée (mails, réseaux sociaux, site internet de l'APARR et d'EntreVues) et de façon plus traditionnelle (nous avons, cette année, repris la diffusion par dépôt et envoi postal des flyers papier, que nous avons abandonnée en 2018). Ainsi, les flyers d'appel à candidatures ont été diffusés dans les universités, écoles d'art de la région, mais également dans certains cinémas art et essai, dans des médiathèques, dans des centres d'information jeunesse, des maisons de quartier... Des mails ciblés ont été également envoyés à certains réalisateurs de la région, repérés au fil des ans et des rencontres par l'APARR, les encourageant à candidater. Treize candidats nous ont fait parvenir leur dossier ; ils ont été départagés, sur la base du film réalisé et du projet présenté, par un **jury composé de professionnels du cinéma** de Bourgogne-Franche-Comté : Michèle Demange, Secrétaire générale de Cinémas d'aujourd'hui (Belfort) ; Nicolas Barral, Directeur de ScéniQuaNon (Nevers) ; Stéphane Castang, réalisateur.

En plus de voir leurs films projetés, les **5 candidats choisis** ont pu bénéficier pendant le festival Entrevues de rencontres avec des professionnels de la filière et de séances spéciales :

- Cloé Benet
- Quentin Maussang
- Willy Orr
- Adrien Pavie
- Thomas Simonin

A noter, les candidats ont pu cette année profiter d'**un Parcours rallongé de 2 jours** ; notre séjour à Belfort a eu lieu du 21 au 26 novembre, comptant ainsi **5 jours de festival**. Ce changement, au départ simple effet du nouveau calendrier du festival, a eu un effet bénéfique sur les participants, qui ont pu bénéficier de plus de temps de rencontres, et nouer de véritables relations entre eux lors de ce temps de vie commune. Ainsi, à la fin du séjour, les participants proposaient de rester en contact pour échanger autour de leurs projets, se faire lire leurs dossiers... Nous espérons que cette émulation continuera dans le temps !

Ce temps rallongé nous a permis également de créer un vrai temps de rencontre entre les membres du jury, qui ont passé 24h sur place avec nous. Ainsi, chaque participant a pu parler de son projet de film devant les membres du jury, lors d'une « réunion plénière » de 2h. Au-delà, les différents repas pris avec les jurés ont permis à chacun d'échanger, et de prendre des contacts qui leur serviront peut-être par la suite.

Au programme, entre autres, du Parcours 2019 :

- une rencontre avec Clément Schneider, réalisateur et producteur (Les Films d'argile)
- une table ronde « Qu'est-ce qu'un film qui marche, qu'est-ce qu'un film qui compte ? » avec l'ACID, la SRF, les CIBFC

- une table ronde « Filmer l'Algérie aujourd'hui », en présence de 5 réalisateurs.trices algériens.iennes
- un comité de lecture fictif animé par Michel Meyer, scénariste, autour de deux versions du scénario et de la note d'intention du court métrage *Aline* de Simon Guélat, en compétition
- une master class « Composer la musique d'un film », avec Narimane Mari et Docteur Lóri Schoenberg
- une rencontre « privée » avec Hassen Ferhani, réalisateur de *143, rue du désert*, documentaire en compétition, autour de son parcours et de son film
- une rencontre « privée » avec Raphaël Pillosio, producteur (L'Atelier documentaire) de *Toutes les vies de Kojin* de Diako Yazdani, documentaire en compétition

Les participants ont également pu bénéficier de l' « ambiance festival » et cotoyer différents professionnels lors des projections et des soirées.

A l'issue du parcours, le jury s'est à nouveau réuni pour choisir les 2 réalisateurs qui bénéficieront du Prix Nouveaux Talents. Pour cette seconde session, la composition du jury était quelque peu modifiée, Michèle Demange ne pouvant se dégager en plein festival ; se sont donc réunis Nicolas Barral, Stéphan Castang, Michel Meyer (scénariste accompagnant les résidences) et Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma à la Région Bourgogne-Franche-Comté. Chaque candidat a pu entendre une synthèse des retours du jury juste après la tenue de celui-ci, retours faits par Michel Meyer.

Cloé Benet et Willy Orr se sont vu décerner le Prix Nouveaux Talents à l'issue du parcours, Prix qui leur a été remis pendant la cérémonie de clôture d'Entrevues. Ils bénéficieront de **deux temps de résidence d'écriture** autour de leurs projets de films, en compagnie de Michel Meyer, scénariste. Ces deux résidences, de 3 et 4 jours, auront lieu en février, à la Compagnie d'Avigny (Mailly-la-ville, Yonne), puis en avril, à La Fraternelle (St Claude, Jura).

Les trois autres participants se verront proposer, au mois de mars 2019, une demi-journée d'échanges autour de leurs projets de films avec des professionnels de Bourgogne-Franche-Comté (réalisateurs, producteurs).

Pour ce Parcours, l'APARR prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement des 5 participants, des deux salariées de l'APARR qui les accompagnent, ainsi que des membres du jury. Entrevues prend en charge les accréditations, ainsi que les repas des participants, des salariées et des membres du jury. A noter, cette année, étant donnée l'ajout tardif de 2 nuitées au Parcours, Entrevues a accentué sa prise en charge en réglant une nuit l'hôtel supplémentaire pour les 5 participants et les 2 salariées de l'APARR, ainsi que les tickets de bus nécessaires pour les déplacements de l'hôtel au cinéma.

Annexe : les thèmes abordés lors de la rencontre avec Hassen Ferhani

Une rencontre privilégiée a eu lieu entre les 5 participants et le réalisateur, pendant environ 45 minutes. Parmi les thèmes abordés :

- son parcours : avant de faire des films, Hassen Ferhani a été photographe ; formé à l'argentique, cette pratique influe fortement sur sa manière de filmer, très sélective et produisant peu de rushes étant donnée la longueur du tournage (2 mois)
- sa rencontre avec Malika, personnage principal du film : dans quel contexte, avec quelle approche...
- les conditions de tournage : choix du matériel (absence d'éclairage artificiel, choix de la caméra), composition de l'équipe, relations avec les personnages et réactions face à la présence de l'équipe
- le financement du film et les relations avec sa productrice, Narimane Mari : recherche de financements « art contemporain » dans un premier temps, puis bascule vers un financement plus classique.

Annexe : les thèmes abordés lors de la rencontre avec Raphaël Pillosio

Une autre rencontre dans un contexte privilégié, celui d'une séance « privée », organisée en matinée pour notre seul groupe, du documentaire de Diako Yazdani, *Toutes les vies de Kojin*. Nous avons pu rencontrer Raphaël Pillosio pendant 45 minutes à l'issue de la projection, et aborder avec lui :

- les difficultés de production et de tournage : embûches semées sur le chemin du réalisateur (problème de visa, prison), menaces sous-jacentes lors de certaines situations de tournage...
- le travail de montage
- de manière générale, la façon dont Raphaël Pillosio choisit les projets qu'il accompagne : importance du réseau, de la rencontre humaine avec un auteur ; la relation auteur-producteur,
- les relations producteur-distributeur, dans le cas d'un documentaire avec une sortie salles : travail de chacun, négociation des droits...
- le financement des films produits par L'Atelier documentaire : multiplicité des cas de figure, différents guichets, adaptation des projets selon les budgets dégagés...

DOCS ICI, COURTS LA – 7ème édition

Bilan au 05/12/2019



LA SÉLECTION DES FILMS

En 2019, le jury a choisi 11 films pour intégrer l'édition 2020 de *Docs ici, Courts là*.

La composition des deux jurys et le détail des films sélectionnés sont indiqués dans le document « Projet 2020 ».

VERS UNE FIDÉLISATION DES INSCRITS

Au 05/12/2019, on compte 328 structures inscrites au dispositif.

Du 1er janvier au 05 décembre 2019, **37 structures se sont inscrites** à *Docs ici, Courts là*.

En 2019, un travail de fidélisation des structures inscrites a été mené, notamment par le maintien d'une Newsletter mensuelle à destination des programmateurs et par le développement de suggestions de programmation mensuelles et de suggestions dites permanentes, à savoir trois propositions de programmes de courts métrages.

Un travail de tri a également été mené afin de supprimer des structures doublons (le salarié ayant fait la première inscription est parti, son remplaçant se réinscrit car les premiers identifiants ont été égarés, par exemple.)

Parmi les nouvelles structures inscrites :

- **2 bibliothèques, médiathèques** dont les médiathèques du Grand Dole autour du projet « Écrans nomades »
- **10 structures à vocation sanitaire et sociale** dont le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Besançon ou encore la DISP (Direction Interrégionale des Affaires Pénitentiaires) de Dijon
- **9 structures scolaires / éducatives**
- **10 associations / établissements culturels** dont les « Amis de l'émancipation sociale » à Lure ou encore l'association « Hôp Hop Hop » basée à Besançon
- **2 structures de type cinéma(s) / festival(s)** dont l'Association, « 1000 Visages » et l'Association de cinéphiles « Cinémascotte » à Tournus, qui organise un festival autour du cinéma africain
- **4 structures autres** dont une Communauté de communes, celle des Portes du Jura, ou encore le CRIJ (Centre Régional d'Informations Jeunesse) de Besançon

Cette année, l'idée n'était pas de mener un travail de recherche de nouvelles structures mais plutôt de **fidéliser les structures déjà inscrites au dispositif**. Car une structure qui s'inscrit ne programme pas forcément. Un des objectifs est donc d'installer une « habitude » de programmation.

Néanmoins, on note **une augmentation significative du nombre de structures culturelles inscrites** au dispositif (le double par rapport à 2018).

L'année 2019, marque aussi l'instauration d'une adhésion à l'APARR des structures programmatrices en tant que « membres utilisateurs de Docs ici, Courts là », demandée lors de leur première programmation. Cette adhésion a été votée par les adhérents de l'APARR lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association en Mai 2019 (ainsi, l'adhésion pour 2019 couvrait seulement une partie de l'année civile). Cette adhésion permet d'impliquer davantage les structures participantes au dispositif et permet à l'APARR d'assurer davantage de rencontres entre les professionnels de la filière et les spectateurs.

Ainsi, pour 2019, 18 structures ont adhéré à l'APARR.

Nombre de projections du **1er janvier au 31 décembre 2019** : 137

(En gras : les films entrants dans le dispositif en 2019)

DOCUMENTAIRE		FICTION	
<i>Sur un fil</i>	1	<i>La monnaie s'il vous plaît</i>	2
<i>L'interne de garde</i>	3	<i>Jeunesses françaises</i>	2
<i>Chaux, une forêt en mouvement</i>	5	<i>Almaritsu</i>	4
<i>Marguerite Monnot, dans l'ombre de Piaf</i>	7	<i>Les Inséparables</i>	8
<i>La Vie au Loin</i>	2	<i>Que puis-je te souhaiter avant le combat</i>	4
<i>Agriculture biologique, cultiver l'avenir</i>	6	<i>Mon père le poisson</i>	8
<i>Tant que les murs tiennent</i>	3	<i>Plus ou moins</i>	3
<i>Décrochage</i>	1	<i>Les Dimanches de Jean Dézert</i>	4
<i>Achille Millien, passeur de mémoire</i>	1	<i>Panthéon Discount</i>	6
<i>Ici personne ne meurt</i>	2	<i>Dernier voyage improvisé</i>	1
<i>Waiting for the (t)rain</i>	1	<i>Bus 24</i>	1
<i>Monsieur et Madame Piccioli</i>	5	<i>Des tensions provisoires</i>	2
<i>Ils font du foin</i>	5	<i>Les amies qui t'aiment</i>	1
<i>Dancing</i>	2	<i>Face</i>	1
<i>Peintre en résidence</i>	1	<i>Lune de miel</i>	1
<i>Wesh Gros</i>	3	<i>Avant que de tout perdre</i>	3
<i>Jossot de Gustave à Abdul Karim</i>	1	<i>La vie à l'envers</i>	1
<i>Les Gallo Bataves</i>	2	<i>Une vie ordinaire</i>	1
<i>Charcuterie Fine</i>	3		
<i>Maestro Furioso</i>	2		
<i>Les Jours ici</i>	2		
<i>Manuela</i>	3		
<i>Du soleil en hiver</i>	2		
<i>L'Arc en ciel au pied de la lune</i>	2		
<i>Les Usines Puzenat</i>	1		
<i>Le Journal de Dominique</i>	2		
<i>Vauban , le vagabond du roi</i>	1		
<i>Le joueur de cerf volant</i>	3		
<i>Trait pour Trait</i>	2		
<i>L'Ecole de la première chance</i>	3		
<i>Etre sans avoir</i>	1		
<i>Une Liberté sous contrôle</i>	2		
<i>Chalap, une utopie cévénole</i>	1		
<i>Voyage entre sol et terre</i>	1		
<i>L'Harmonie</i>	2		

Pour les films *Docs ici, Courts là*, on recense donc **84 projections de documentaires** et **53 projections de courts métrages de fiction**, pour un total de **137 projections organisées entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019**.

Cette répartition entre documentaires et courts métrages souligne le travail nécessaire à accomplir afin de mettre en avant le format court auprès des programmeurs. Ce travail a été entamé pendant l'année 2019, avec **la constitution de programmes de courts¹ clefs en main**. Cette action commencée en 2019 demande à être encore approfondie pour l'année à venir.

101 séances ont été organisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, dont **58 séances privées** et **43 séances publiques**.

Le nombre de séances privées plus important que le nombre de séances publiques cette année, s'explique par l'activité importante de deux structures nouvellement inscrites au dispositif : Le Lycée Professionnel Luxembourg et l'EHPAD du Champ Fleury. Ainsi, qu'une structure fidèle au dispositif le Centre Hospitalier de Nevers qui double ses séances sur deux sites : l'EHPAD Clerget et l'USLD Colbert.

On note toutefois une augmentation du nombre de séances par rapport à l'année 2018 (96 pour l'année complète en 2018) et ce malgré l'absence de programmation cette année de l'Association « Le Trait d'Union » qui organisait un nombre important de projections au centre pénitencier de Dijon (plus de dix séances pendant une dizaine de jours, pour un total de plus de 100 projections via le canal vidéo interne du centre pénitencier de Dijon). Cette absence d'activité de l'association sur l'année 2019 s'explique par des raisons d'organisation internes à l'association. Le partenariat devrait se renouveler pour l'année 2020.

Il est important également de souligner l'augmentation du nombre de séances avec rencontres : **pour 43 séances publiques, 22 séances ont été accompagnées par des réalisateurs ou membres de l'équipe de tournage**. Ainsi, **la moitié des séances publiques s'accompagnent de rencontres**, ce qui démontre bien l'engouement des structures programmatrices à proposer des échanges avec leur public. Nous notons ainsi une demande de plus en plus automatique des diffuseurs à recevoir un invité pour enrichir la découverte de l'œuvre.

Pour l'année 2019, nous ne calculons plus le nombre de spectateurs en fonction du nombre de projection (1 projection = 1 film) mais bien en fonction du nombre de séances. **Ainsi, 3115 spectateurs ont assisté aux 101 séances organisées**.

1 Plus de détails page 11



Clovis Tacaille, Stéphan Castang et Mikaël Gaudin, à l'édition 2019 du Festival Effervescence. ©APARR



Christophe Ferrux à la Maison des aînés de Besançon, dans le cadre de la Semaine Bleue. ©CCAS de Besançon

EN CHIFFRES ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2019 :

- 137 projections
- 101 séances dont 43 séances publiques et 58 séances privées
- 3115 spectateurs, soit une moyenne de 31 spectateurs par séance
- 22 séances accompagnées et 34 artistes accueillis
- 18 structures programmatrices adhérentes à l'APARR

VERS UNE APPROPRIATION DU DISPOSITIF...ET AU-DELÀ :

- **promotion des films hors dispositif**

L'annuaire de l'APARR devient progressivement **un outil de plus en plus utilisé par certaines structures programmatrices** pour trouver des films en lien avec la région, mais qui n'appartiennent pas au dispositif. Ainsi, le CCAS de Besançon, à l'occasion de la Semaine Bleue, a diffusé les documentaires, *Lip, du rêve au pouvoir* et *Mais, qui êtes-vous Monsieur Courbet ?*. L'APARR a ainsi joué le rôle d'intermédiaire avec les sociétés de production afin de négocier les droits et a contacté la réalisatrice Isabelle Brunnarius pour organiser sa venue à ces deux séances (aucune prise en charge financière de l'APARR pour ces rencontres).

C'est le cas également pour *Jusqu'à la garde*, où l'APARR a fait le lien avec le producteur, Alexandre Gavras, afin d'en organiser la diffusion avec le court métrage, *Avant que de tout perdre*, qui est dans le dispositif, à l'occasion de la journée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, organisée par l'Association « Femmes debout », en partenariat avec la Ville de Dole.

L'APARR, assure donc de plus en plus un rôle de conseil en terme de programmation en proposant des films hors dispositif afin de répondre au mieux aux attentes des programmeurs. Ce fut le cas – entre autres- pour « l'ACNE » (Association des cinéphages de Nevers) avec le film d'Antoine Page, *C'est assez bien d'être fou* ou encore pour le Festival « l'Ici et l'Ailleurs » avec la proposition du film d'Antoine Bonzon, *Les Pieds sur terre*.

- **de nouveaux projets nés avec avec Docs ici, Courts là**

Docs ici, Courts là, au-delà de son rôle de promotion de la création régionale permet également de faire naître de nouveaux projets, de nouvelles rencontres.

Un exemple, le Réseau des Médiathèques du Grand Dole qui a lancé en avril dernier « Les Ecrans nomades » une action de diffusion de documentaires à travers leur territoire. La première projection était organisée pour le film *Les Jours ici*, l'APARR a encouragé la médiathèque à accueillir une rencontre avec le réalisateur, Benoit Keller en prenant en charge l'intégralité des frais liés à sa venue. **Cette action a été bénéfique puisqu'en octobre, puis en novembre, deux projections ont été organisées avec la présence des réalisateurs : Virginie Saclier et Jean Philippe Macchioni.** Pour ces séances, la médiathèque a cette fois pris en charge le défraiement des artistes et ces rencontres ont permis de penser un nouveau projet avec la projection future d'un documentaire de Jean Philippe Macchioni, qui n'est pas dans le dispositif.

Autre exemple, l'Association étudiante, « Les Cinémas de Babel » qui a monté un très beau projet sur quelques mois avec des personnes ayant fait l'expérience du voyage, de l'exil à travers des ateliers d'écriture menés avec l'Association, « La VOix des MOts », à partir de quatre courts métrages proposés par Docs ici, Courts là. Ces ateliers ont donné lieu à une soirée de restitution publique à l'Atheneum de Dijon en présence de Britta Potthoff et Adrien Pavie, réalisateurs de *Mon père le poisson*. De cette projection est née le projet de diffuser les courts métrages précédents de Britta Potthoff, tournés en allemand, à la Maison Rhénanie Palatinat de Dijon.



Adrien Pavie et Britta Potthoff avec le groupe de participants au projet des Cinémas de Babel. ©APARR

Ces moments d'échange se révèlent donc très précieux et féconds pour **faire naître de nouvelles rencontres dans divers endroits du territoire** et de plus en plus dans des villages, souffrant – souvent - d'un manque de propositions culturelles. Au-delà des rencontres entre le public et les membres des équipes, nous tenons à mettre en avant **l'investissement de différentes structures programmatrices ou pilotes, qui investissent d'autres lieux**, par exemple le Réseau des Médiathèques de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges qui propose dans 18 villages de sa communauté de communes des projections (avec et sans l'intermédiaire de DIICL) à l'occasion du Mois du Doc. Des médiathèques ou des associations qui investissent de plus en plus des établissements sanitaires et sociaux voire médicaux pour proposer des séances ouvertes à tous. Nous pouvons donc penser que ces projections donnent lieu à des **moments privilégiés et sont vecteurs de liens sociaux importants entre les habitants, voire parfois entre les générations.**

Soulignons également les **nombreuses rencontres thématiques organisées de manière autonome par les programmeurs**, par exemple l'invitation d'un agriculteur pour *Ils font du foin*, un personnel de l'ONF pour *Chaux, une forêt en mouvement*, les membres du groupe Hip Hop, « HDMI Style » pour *Manuela*, etc..

ENRICHISSEMENT ET POURSUITE DE PARTENARIATS

En plus des partenariats précédents, renouvelés cette année, avec des festivals comme « Effervescence » ou le « Festival scolaire des Lumières » et avec des structures fidèles telles que le Musée de la Vie Bourguignonne, ou le Réseau des Médiathèques de Gevrey-Chambertin et Nuits Saint Georges, de nouveaux partenariats ont été entrepris en 2019 : notamment, **une collaboration avec Uniscité**.

Au départ, le partenariat s'est lancé avec l'antenne de Dijon, avec **l'organisation d'une séance publique** du documentaire, *Tant que les murs tiennent*, accompagné de l'assistant réalisateur, Benoit Bizard. Le lien avec l'antenne de Belfort a également été fait, pour proposer aux jeunes de puiser dans la sélection de Docs ici, Courts là, afin d'enrichir leurs propositions auprès des lycéens, dans le cadre de Ciné-Débat.



Présentation de l'APARR et de DICL à Dijon auprès des jeunes d'Uniscité - ©APARR

Et également, dans le cadre d'un événement public, avec la projection du court métrage, *Des Tensions provisoires*, à destination des partenaires du programme Uniscité de Belfort, des volontaires et de leurs familles. Cette collaboration avec les deux sites a permis d'instaurer rapidement **un échange avec le coordinateur de l'antenne de Chalon-sur-Saône, nouvellement créée, pour penser une présentation de l'APARR, de Docs ici, Courts là et donner quelques conseils de programmation, en janvier à destination des jeunes, sous le même format que le moment de rencontre organisé en octobre 2019 auprès des nouveaux volontaires de l'antenne de Dijon.**



2019 était également l'année de lancement du programme « Trouver sa place » **conçu par Lycéens et Apprentis au cinéma en Bourgogne-Franche-Comté (LAAC), en partenariat avec l'APARR et Docs ici, Courts là²**. Des échanges réciproques entre les deux structures ont été menés, l'idée étant que les participants à LAAC, prennent connaissance de *Docs ici, Courts là*, en se rendant sur le site internet afin de découvrir le programme en ligne et avoir accès aux ressources pédagogiques. Et réciproquement, la promotion du programme auprès des lycées inscrits à *Docs ici, Courts là*, ce qui a conduit deux lycées, côté Franche-Comté à participer au dispositif, Lycéens et apprentis au cinéma.

Ainsi, il y a eu 2215 spectateurs côté Franche-Comté et 350 pour l'académie Dijon à découvrir le programme de courts, *Trouver sa place*³.

Visuel du programme, site de DICL - ©APARR

2019 marque aussi le renforcement de la collaboration entreprise en 2018, avec les Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté (CIBFC) : d'abord, à travers la **poursuite de partenariat autour d'une tournée d'un réalisateur régional** (Antoine Page en 2018, pour, *C'est assez bien d'être fou*). En 2019, les CIBFC ont décidé de proposer deux tournées : la première, en janvier, avec Clément Schneider autour de la sortie nationale de son film, *Un violent désir de bonheur*. Puis, pendant le Mois du doc avec le réalisateur **Mathieu Peset qui a accompagné son documentaire, *Le bon métier* auprès des cinémas adhérents au réseau des CIBFC** (prise en charge de la rémunération de l'artiste par l'APARR et relai de communication sur les soirées).

Le partenariat s'est également enrichi autour **d'un programme de courts métrages « Made in Bourgogne-Franche-Comté » : *Dans les parages*, porté par les CIBFC et conçu en concertation avec l'APARR et Sceni Qua Non**. Ainsi, le programme propose quatre films dont trois présents dans DICL (*Avant que de tout perdre* de Xavier Legrand, *Panthéon Discount*, de Stéphan Castang, *Les Dimanches de Jean Dézert* de Mikaël Gaudin) et le court métrage césarisé en 2019 : *Les Petites mains*, de Rémi Allier. Le programme a déjà été pensé à destination exclusive pendant un an (à partir de janvier 2020) aux salles adhérentes des CIBFC puis l'idée est que ce programme circule dans des lieux alternatifs tels que ceux inscrits à *Docs ici, Courts là*.

L'APARR et les CIBFC, partagent donc le désir commun de valoriser la création régionale en salle de cinéma et d'encourager les rencontres entre les membres des équipes des films et le public. Il va de soi que la Fête du court, apparaît comme une occasion idéale de proposer le programme aux salles des CIBFC ! Néanmoins, l'enjeu est de proposer le programme « à la carte » c'est à dire, laisser libre les exploitants de choisir leur moment pour diffuser, *Dans les Parages*. Ainsi, une projection est déjà prévue au Cinéma de Gray, dans le cadre du festival géré par le collectif de spectateurs, « CinEclate », pendant le mois de janvier 2020, en présence du réalisateur Mikaël Gaudin.

2 Les trois films du programme : *Avant que de tout perdre*, de Xavier Legrand, *Lorraine ne sait pas chanter*, de Anna Marmiesse, *Cœurs sourds*, de Arnaud Khayadjanian, font partie du dispositif.

3 Chiffres communiqués par les coordinateurs du programme.

L'année 2019 signe aussi pour l'Association un changement important avec le déménagement de ses bureaux au sein de la Coursive. Outre le fait d'avoir à disposition des espaces de travail agréables et fonctionnels, **ce nouveau lieu donne la possibilité à l'association de penser des projets communs avec les structures implantées à la Coursive et avec la Coursive elle-même via l'organisation d'évènements communs.**

D'abord, au mois de mai pour fêter l'inauguration de ce nouveau lieu, l'APARR a proposé **une séance de courts métrages : *Monsieur et Madame Piccioli* de Fabio Falzone, en sa présence avec Julie et Laurent, les protagonistes du film ; suivi de *Panthéon Discount*, accompagné de Stéphan Castang.** Cette séance était évidemment ouverte à tous et gratuite pour le public. Elle a rassemblé à la fois des membres de la Coursive mais aussi des spectateurs désirant découvrir ce nouveau lieu !

Une seconde projection publique a été organisée, **dans le cadre des Journées du Patrimoine avec *Tant que les murs tiennent*, accompagnée de son réalisateur Marc Perroud.** Ces événements sont l'occasion de penser des projets transversaux et de créer du lien entre les associations mais aussi avec les habitants du quartier.

L'implantation dans ce nouveau lieu a également permis à l'APARR de **mettre en place des soirées « Coups de proje » à destination première des membres de la filière audiovisuelle.**

Le principe ? Un adhérent de l'APARR propose un programme de courts, un documentaire, des clips ou encore un travail en cours de montage afin d'échanger avec les autres membres de la filière. Ces soirées ont donc été pensées à destination première des professionnels, pour le moment l'APARR ne communique pas auprès du grand public car l'idée est de donner une carte blanche à l'adhérent concernant le choix des films. **De plus, l'APARR avait la volonté de créer un espace d'échanges, de réflexions et de rencontres entre les membres de la filière à travers leurs œuvres.**

Une première soirée, gérée par la réalisatrice, Marion Berry, a été organisée au mois de septembre, l'occasion pour elle de faire découvrir son court métrage *Heady*, ainsi que le court *Lost Memories*, de Mathilde Rachet. Toutes deux travaillant régulièrement ensemble sur leurs propres courts et également autour de clips musicaux avec le groupe *Seppia*. Une occasion de proposer des formats différents, en mettant en avant le travail de réalisation pour les clips musicaux. Cette première soirée a rassemblé une vingtaine de personnes, chiffre encourageant pour la suite.

OUTILS DE COMMUNICATION

Les supports papiers édités par l'APARR

- Une **affiche** de format 40x60cm, utilisable pour plusieurs éditions du dispositif.
- Un **livret papier**, présentant les films ajoutés pendant l'année ainsi qu'une présentation générale du dispositif.

Les réseaux sociaux

La page **Facebook de Docs ici, Courts là** a été utilisée pour relayer l'information des séances, avec photos, extraits des films en ligne, etc. Depuis l'arrivée de la chargée de communication et d'une personne volontaire en service civique à l'APARR, il y a un véritable travail de relais qui est mené : actualité d'un réalisateur (nouveau film, par exemple) dont le film est présent dans *Docs ici, Courts là*, sélection d'un film du dispositif en festivals. Ainsi, la vie des films et des professionnels est de plus en plus mise en avant afin de les mettre en lumière et de prolonger le lien entre l'artiste et le public.

Les programmeurs des films ont aussi communiqué par ce biais pour avertir les spectateurs des séances prévues. C'est également un moyen de revenir sur les séances publiques, notamment celles accompagnées par des invités.

Programmation Mois du film documentaire		
QUAND ?	QUOI ?	OÙ ?
Mercredi 6 novembre / 20H	<i>Ici personne ne meurt</i> - Simon PANAY	Salle des fêtes de Chaudenay - 71150
Judi 7 novembre / 19H	<i>Les jours ici</i> - Benoit KELLER *	Salle communale de Détain-et-Bruant - 21220
Judi 7 novembre / 20H	<i>Chaux, une forêt en mouvement</i> - Jean Philippe MACCHIONI *	Salle d'activités d'Eclans Nenon - 39700
Samedi 9 novembre / 15H30	<i>Chalap, une utopie cévenole</i> - Antoine PAGE	Hop Hop Hop - Besançon - 25000
Judi 14 novembre / 20H	<i>Monsieur et Mme Piccioli</i> - Fabio FALZONE	Ehpad Les Verdrennes - Santenay - 21590
Samedi 16 novembre / 16H	<i>Voyage entre sal et terre</i> - Jean WILL *	Médiathèque Municipale de St Florentin - 89600
Mercredi 27 novembre / 19H	<i>Ils font du foie</i> - Dominique GARING *	Salle communale de Semezanges - 21220

Programme des séances Mois du doc, relayé sur FB. ©APARR

Le site www.aparr.org

Sur le site sont relayées concernant des films proposés dans *Docs ici, Courts là* ; sélection en festivals, actualité d'un réalisateur, promotion d'une nouvelle création d'un réalisateur ou producteur dont un film est proposé dans *Docs ici, Courts là*.

Mailing

Plusieurs e-mailing ont été adressés à des programmeurs potentiels tout au long de l'année, souvent ciblés par types de structures, notamment un document autour du Mois du doc ou encore autour de la Semaine Bleue.

Une **newsletter mensuelle régulière** a également été remise en place à partir de septembre 2018, à destination des inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de mettre en lumière le dispositif, ses films et les diverses actualités qui y sont liées.

Documents numériques

- **Document classant les films par thématique** : ce document a pour but de faciliter la recherche des programmeurs en classant les films selon une ou plusieurs thématiques et en présentant le

synopsis de chaque film avec un renvoi sur le site vers l'extrait correspondant. Le document est actualisé chaque année pour y ajouter les nouveaux films et est diffusé par mail aux structures nouvellement inscrites. Il est également disponible sur le site internet *Docs ici, Courts là*.

- **Des suggestions de programmation mensuelles** selon les journées, semaines nationales ou internationales.

JULIET / AOÛT 2019

PROGRAMMATION MENSUELLE
Une programmation qui met un coup de projecteur sur la jeunesse pour profiter de ces deux mois d'été!

JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE
26 JUILLET

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION
07 AOÛT

Almaritsu, de Damien Montaron
Court métrage de fiction, 29'
- découvrir un extrait

Jeunes françaises, de Stéphan Castang
Court métrage de fiction, 19'
- découvrir un extrait

Garçonne, de Nicolas Sarkissian
Court métrage de fiction, 30'
- découvrir un extrait

L'école de la première chance, de Caroline Philibert
Documentaire, 52'
- découvrir un extrait

Un an de réflexion, de François Bertrand
Documentaire, 52'
- découvrir un extrait

Débranchage, de Virginie Saclier
Documentaire, 52'
- découvrir un extrait

NOVEMBRE 2019

PROGRAMMATION MENSUELLE
Une programmation engagée et réfléchie pour ce doux mois de novembre!

JOURNÉE MONDIALE DE LA PHILOSOPHIE
21 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES
25 NOVEMBRE

Un an de réflexion, de François BERTRAND
Documentaire, 52'
- découvrir un extrait

Lorraine ne sait pas chanter, de Anna MARMESSE
Court métrage de fiction, 22'
- découvrir un extrait

Dernier voyage improvisé, de Julien GUIOL
Court métrage de fiction, 14'48
- découvrir un extrait

Avant que de tout perdre, de Xavier LEGRAND
Court métrage de fiction, 30'
- découvrir un extrait

Au loin le point du jour, de Delphine ZIEGLER
Documentaire, 43'
- découvrir un extrait

Un silence assourdissant, de Marion LARY
Documentaire (hors sélection Docs Ici, Courts Là), 52'
- découvrir un extrait sur le site de l'AFBBR
- programmer via Images en Bibliothèque

Deux exemples de suggestions de programmation, disponibles sur le site de *Docs ici, Courts là*, rubrique « Suggestions de programmation » et relayés dans les Newsletters à destination des programmateurs.

- **Trois programmes de courts métrages présentés comme une suggestion de programmation permanentes** : un programme autour de l'amour, un autre autour de l'humour et un dernier intitulé « Panorama du court métrage » afin de mettre en avant quatre courts au style très différent les uns des autres (une comédie musicale, un documentaire, un film d'animation et un court métrage de fiction).

- **Des suggestions plus spécifiques** : pour la Fête du Court, la Semaine Bleue, le Mois du doc ou encore la Fête de l'animation. Conception de documents interactifs renvoyant vers les bandes annonces des films proposés.

Prise de contact

En 2019, la prise de contact par téléphone a principalement été tournée vers des structures potentiellement intéressées par le dispositif pour les convier aux « séances découvertes » organisées dans quatre lieux de la région : Dijon, Tournus, Besançon et Saint Claude.

Un travail a également été mené à la rentrée, notamment auprès des bibliothèques et médiathèques inscrites pour connaître leur programme pour le Mois du Doc, mais aussi leurs projets pour l'année à venir, et surtout pour échanger avec les personnes afin de se tenir informé d'éventuels changements d'équipe, d'organisation, etc.

Organisation de séances découvertes du dispositif

Chaque année au mois de février ou de mars, *Docs ici, Courts là*, organise des **journées de lancement** à destination, le matin des programmeurs, et le soir du grand public avec la diffusion d'un programme de courts métrages ou d'un documentaire ajoutés en janvier.

Lors de ces séances « découvertes », accessibles sur invitation, l'idée est de créer du lien avec les structures programmatrices. Il y a donc un double objectif : faire connaître le dispositif aux futurs programmeurs invités tout en mettant en avant la nouvelle sélection avec (selon les conditions d'accueil) la diffusion d'extraits ou un programme de courts métrages (différent – évidemment - de celui proposé le soir). Et, échanger avec les structures ayant déjà programmé afin d'avoir leurs retours, leurs conseils en vue de l'amélioration du dispositif. On remarque aussi que la parole d'une personne ayant déjà programmé avec *Docs ici, Courts là* et faisant un retour d'expérience est très précieuse pour les futurs programmeurs.

En outre, ces séances découvertes sont l'occasion de présenter le dispositif, son fonctionnement, le site internet, d'échanger avec les structures quant à leurs besoins, leurs envies, etc.

Ces journées sont **organisées dans différentes villes de la région**, comme nous l'avons évoqué ci-dessus.

Ces journées demandent une préparation importante, notamment d'un point de vue communication : à destination d'abord des programmeurs (repérer les structures proches du lieu avec prise de contact par téléphone, mailing, et bien souvent relance), mais aussi du grand public pour les projections du soir. Un travail également d'organisation nécessitant des moyens financiers et humains : réservation des lieux, demande des DCP pour la soirée grand public, prise de contact avec les équipes des films, organisation de leur venue pour la soirée, etc. La création du poste de chargée de diffusion a permis d'organiser de manière plus rationnelle ces journées, et surtout d'en accentuer la communication.

La bande-annonce Docs ici, Courts là.

La bande-annonce, constituée d'extraits de films du catalogue, a de nouveau été transmise aux inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin d'être projetée en amont des séances programmées, et diffusée sur le net pour communiquer autour du dispositif.

L'année 2019 marque ainsi la consolidation de cette action de diffusion avec un contact plus régulier et personnalisé auprès des structures programmatrices pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes. La poursuite des partenariats existants, le développement de projets avec de nouveaux partenaires et l'augmentation du nombre de séances accompagnées témoignent de cette dynamique positive.

ANNEXE

LE PRINCIPE DU DISPOSITIF

De janvier à décembre 2019, l'opération de diffusion *Docs ici, Courts là* propose aux structures bourguignonnes et franc-comtoises un catalogue de **117 films** - documentaires et courts métrages – produits, tournés ou réalisés en Bourgogne Franche-Comté. L'opération est ouverte à toutes les structures, qu'elles aient une vocation culturelle, éducative (associations, bibliothèques, cinémas, musées, collèges, lycées, etc.), une vocation sociale (prisons, foyers ruraux, centres sociaux, etc.) ou encore aux établissements de santé comme les hôpitaux. La coordination et la mise en œuvre de *Docs ici, Courts là* sont assurées par l'APARR, grâce au soutien du Conseil régional et de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté ainsi que du CNC.

La démarche doit être simple et accessible : ainsi, l'inscription, gratuite, ne prend quelques secondes et permet de découvrir sur le site les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Depuis la dernière AG de l'APARR qui a eu lieu en mai 2019, les adhérents de l'association ont décidé de la mise en place d'une adhésion à hauteur de dix euros net pour les utilisateurs de *Docs ici, Courts là*. Cette adhésion est demandée lors de la première programmation et est valable pendant une année civile. Cette dernière a été mise en place afin de renforcer les ressources propres de l'association, mais aussi pour susciter un engagement de la part des structures programmatrices en les impliquant davantage dans le fonctionnement du dispositif.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION

- **Sélection de films** pour enrichir le catalogue de l'opération ;
- **Négociation des droits** de projection avec les producteurs (pour 1 an renouvelable), selon ce barème :

1. Gratuité pour une ou plusieurs projection(s) non publique(s) et non commerciale(s) : scolaires, maisons de retraite, centres pénitentiaires... dans la limite de 20 projections par an.

2. Pour des séances publiques non commerciales, pour un même film : 30 € -> 1 projection - 50 € -> 2 projections - 75 € -> 3 projections - 100 € --> 4 projections - 120 € -> 5 à 20 projections.

Dans le cas d'un court métrage de fiction, produit par une société bénéficiant de l'aide au programme de production du CNC, et ayant obtenu son visa d'exploitation au cours des trois dernières années civiles, les droits de projection pour une séance non commerciale s'élèvent à 40 euros TTC, afin que ces projections soient prises en compte par le CNC pour l'aide au programme.

3. Des séances publiques commerciales peuvent être organisées et doivent, dans ce cas, être négociées directement avec les producteurs. L'APARR aide la structure dans cette démarche en prenant contact avec le producteur afin de négocier les droits entre un partage de recettes ou un forfait.

- **Gestion et mise à jour du site** www.docsiccourtsla.com, qui sert de plate-forme d'inscription pour les programmeurs, et de programme en ligne pour les spectateurs.
- **Mise à disposition des films** en fichier numérique (mp4) pour les lieux de projection ; demande de DCP, dans le cadre d'une diffusion en salle de cinéma.
- **Communication autour de l'opération** : édition et diffusion des documents de communication aux structures culturelles, éducatives et sociales de la région, mailing, prise de contact par téléphone, relations presse, relais des informations relatives aux séances, etc.
- **Aide financière** à la venue des équipes des films (prise en charge d'une partie des frais de déplacement – selon le budget dont dispose la structure - et rémunération des réalisateurs accompagnant leur film par note de droits d'auteur ou facture).
- **Assistance technique**, en cas de difficulté d'utilisation du site par les inscrits. Envoi d'un autre fichier ou d'un DVD pour palier aux problèmes techniques (notamment le téléchargement bloqué dans certaines structures médico-sociales).
- **Conseil à la programmation**, mise en place de suggestions ponctuelles et permanentes. Echanges directs avec les programmeurs en fonction de leurs besoins et de leurs projets.
- **Constitution de fiches pédagogiques mises à disposition des programmeurs** : ces fiches pédagogiques sont rédigées par des intervenants extérieurs. En 2019, l'APARR, a fait appel à Imago pour rédiger les fiches, ce partenariat se renouvelle pour les films entrants dans l'édition 2020 du dispositif.

OUTILS DE COMMUNICATION NUMERIQUES

Bilan au 31/12/2019



Le bilan chiffré a été établi à partir des statistiques données par *Google Analytics*. Il fait état de l'évolution du Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté entre le 01/01 et le 31/12/2019, mais également de la page Facebook de l'Aparr, de son groupe privé à visée professionnelle, et enfin, de son compte Twitter.

1) LE PORTAIL DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des différents acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- mais aussi **donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet sur la grande région.

Avant tout, le Portail du cinéma et de l'audiovisuel est un outil collectif et nous invitons les membres inscrits à s'en emparer. Ils peuvent **s'informer sur les actualités** de la filière, **partager leurs ressources**, leurs actualités avec les autres, publier des **petites annonces, etc.**

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations,
- de veiller toute l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

ANIMATION ET FRÉQUENTATION DU SITE APARR.ORG (JANVIER – DÉC 2019)

Fréquentation du site

	2018 (au 31/12)	2019 (au 31/12)
Nombre d'utilisateurs	17452	6011
Nombre de visites	22468	8896
Nombre moyen de visiteur / mois	1454	501
Nombre moyen de visites / mois	1872	741
Nombre de pages vues	43479	19837
Nombre de pages consultées par visite	1,94	1,48
Durée moyenne de la visite	00 :01:28	00 :02:05

Le nombre d'utilisateurs du portail a baissé de 2018 à 2019, tandis que le nombre des utilisateurs des réseaux sociaux ne cesse d'augmenter. On peut constater que, de manière générale, les sites internet sont de moins utilisés, et ne correspondent plus à la manière dont les gens vont chercher leurs informations. Le contact direct est maintenant privilégié, et c'est ce qu'offre les réseaux sociaux.

Le portail ne suffit plus à remplir le but premier de cet outil, à savoir informer les professionnels de la filière et en être une vitrine ; et ce malgré une alimentation presque quotidienne des actualités du site (lors des jours de présence de la chargée de communication dans l'association, 3 jours par semaine).

Les usagers vont donc chercher leurs informations ailleurs, notamment sur la page Facebook de l'association, qui se dynamise de plus en plus et réussit à fédérer une vraie communauté, ce qui manque au portail.

Il conviendra donc de travailler sur l'aspect communautaire du site, de le mettre à jour, notamment son annuaire des professionnels et des films, laissés en jachère. Ce travail a été entrepris cette année avec notre webmaster, et sera mis en œuvre en 2020. La création d'un espace personnel pour les adhérents est en route, ce qui leur donnera accès à plus de contenus. L'arrivée d'une volontaire en service civique en octobre 2019 permet également d'insuffler un vent de renouveau et de mise à jour dans l'annuaire des films en 2020.

Les inscrits à l'annuaire

Au 31 décembre 2019, l'annuaire recense **669 professionnels** dont **524 personnes** et **145 structures** de la filière cinéma-audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. On comptabilise **33 nouvelles inscriptions** en 2019 dont **6 nouvelles structures** et **27 personnes**.

On comptabilise donc plus d'inscriptions sur l'annuaire des professionnels en 2019 qu'en 2018 (33 contre 23), ce qui va de pair avec le renouvellement de l'équipe de l'Aparr, et l'organisation d'un plus grand nombre d'événements cette année, qui a permis à de nouvelles personnes de découvrir cet outil et de s'y inscrire. Encore une fois, le nombre de professionnels de la filière en région n'étant pas exponentiel, ces 33 nouveaux inscrits sont assez encourageants.

Détail des inscriptions :

- 2 associations
- 524 personnes
- 5 ciné-clubs
- 14 cinémas
- 18 festivals
- 37 prestataires (boîtes de production, maquilleur etc)
- 47 sociétés de production
- 4 chaînes de télévision
- 15 organismes de formation (établissements scolaires etc)
- 2 médiathèques
- 1 collectivité territoriale

Les actualités

182 actualités ont été publiées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019. Elles concernent la vie des films (sélections en festival, avant-premières, diffusions), les formations, les festivals, les appels à films... : en bref, toute information susceptible d'intéresser notre réseau. A l'origine de ces actualités, parfois des professionnels qui nous envoient une information qu'ils souhaitent partager avec le reste du réseau, mais essentiellement un travail de veille permanent des salariées de l'APARR sur les informations pouvant leur être utiles.

Le nombre d'actualités publiées est donc en hausse par rapport à l'année 2018 (182 contre 141), ce qui s'explique logiquement par la présence de la nouvelle chargée de communication au sein de l'équipe. Il faudra donc veiller à continuer sur cette lancée, en continuant d'augmenter la fréquence de publications des actualités sur le site.

A noter également que chaque actualité publiée sur le site donne lieu à une publication sur la page Facebook de l'association. Cette démarche assure une meilleure diffusion de l'information et tente de répondre à la diversification des pratiques numériques actuelles.

L'annuaire des films

Notre travail de veille quant aux films tournés ou produits en région se poursuit et il est prévu qu'il s'intensifie en 2020, notamment grâce à une amélioration de la démarche d'inscription en ligne, déjà entreprise avec notre webmaster.

En 2019, ont été ajoutés par l'équipe salariée tous les films ayant fait l'objet d'une pré-sélection pour *Docs ici, Courts là* (éditions 2019 et 2020) – soient plus de 50 films ajoutés à l'annuaire.

Les newsletters

Les newsletters sont toujours envoyées mensuellement. Elles reprennent les actualités en cours, à venir ou passées. Dans la partie Edito, nous développons certains temps forts qu'il nous semble bon pour la filière de mettre en lumière.

D'autres envois ciblés sont également réalisés grâce à l'outil newsletter du site qui nous permet de créer différentes listes d'envoi. Nous nous en servons notamment pour diffuser des informations spécifiques à des corps de métiers ou à nos adhérents, pour varier les informations et créer du contenu inédit en évitant la surcharge d'informations.

Le nombre de newsletters envoyées en 2019 est supérieur à 2018, à raison de 11 envois cette année, la newsletter de l'été étant sur juillet / août. La moyenne d'ouverture des mails reste stable, s'élevant à **34%**, légèrement plus qu'en 2018.

Le nombre d'envois est légèrement inférieur à l'année 2018 (*moyenne du nombre d'envois en 2018 : 728, contre 702 en 2019*). Il est notamment préférable de voir les abonnements diminuer, mais le taux d'ouverture reste stable. Cela prouve que les personnes abonnées à notre newsletter sont intéressées par nos activités et notre contenu.

Cet outil de communication n'a donc plus à faire ses preuves, et reste un moyen privilégié pour faire passer les informations relatives au réseau.

Date et heure d'envoi	Nombre d'envois	Nombre de lectures	Taux d'ouverture
09/01 à 17h32	695	247	35,54%
20/02 à 15h48	677	240	35,45%
11/03 à 18h44	692	256	36,99%
10/04 à 16h17	681	238	34,95%
06/05 à 18h07	714	242	33,89%
03/06 à 17h32	698	245	35,10%
12/07 à 17h35	697	221	31,71%

05/09 à 18h49	701	271	38,66%
22/10 à 17h16	737	263	35,69%
19/11 à 17h39	711	239	33,61%
10/12 à 18h16	721	223	30,93%

En plus de cette newsletter générale, une « lettre aux adhérents » est également envoyée mensuellement, à destination, comme son nom l'indique, exclusivement de nos adhérents. Cela leur permet de recevoir des informations avant les autres (ateliers etc), de découvrir des compte-rendus professionnels, et de manière générale, de valoriser leur statut d'adhérent.

Les pages les plus consultées

La page la plus consultée du portail est la **page d'accueil**, largement en tête, suivie de **l'annuaire des professionnels**, de **l'agenda**, de **la page festivals** et de **la présentation de l'Aparr**.

Le bilan reste donc le même que l'année dernière sur l'utilisation faite du portail. Il sert en premier lieu de recensement pour les professionnels de la région, on peut penser qu'il s'agit d'une vitrine de la filière pour eux. Notre but cette année est donc de continuer notre travail de prospection auprès des différents professionnels du secteur, et de transformer cet annuaire en véritable outil pour notre réseau.

La grande consultation de l'agenda de l'Aparr nous renforce également dans notre rôle de diffuseur d'informations régionales, aspect essentiel de notre travail journalier.

Illustration 1: Capture d'écran des informations Google Analytics au 31/12/2019

		19837 % du total: 100,00 % (19837)	15623 % du total: 100,00 % (15623)	00:01:42 Valeur moy. pour la vue: 00:01:42 (0,00 %)	8896 % du total: 100,00 % (8896)	63,70 % Valeur moy. pour la vue: 63,70 % (0,00 %)	44,85 % Valeur moy. pour la vue: 44,85 % (0,00 %)
1. /		2528 (12,74 %)	1942 (12,43 %)	00:01:08	1711 (19,23 %)	28,58 %	29,71 %
2. /consulter-l-annuaire-des-pros		1057 (5,33 %)	594 (3,80 %)	00:01:21	233 (2,62 %)	36,48 %	22,89 %
3. /agenda		984 (4,96 %)	764 (4,89 %)	00:03:07	403 (4,53 %)	67,49 %	53,35 %
4. /festivals		868 (4,38 %)	753 (4,82 %)	00:04:05	643 (7,23 %)	84,76 %	78,00 %
5. /presentation-de-l-aparr		849 (4,28 %)	705 (4,51 %)	00:03:04	303 (3,41 %)	58,09 %	50,88 %
6. /annuaire-des-films		820 (4,13 %)	448 (2,87 %)	00:01:59	215 (2,42 %)	48,84 %	30,24 %
7. /annuaire-des-pros		510 (2,57 %)	316 (2,02 %)	00:01:22	143 (1,61 %)	46,15 %	26,67 %
8. /petites-annonces		481 (2,42 %)	377 (2,41 %)	00:00:46	138 (1,55 %)	42,75 %	33,26 %
9. /mon-compte		456 (2,30 %)	174 (1,11 %)	00:00:22	72 (0,81 %)	4,17 %	3,07 %
10. /region		411 (2,07 %)	343 (2,20 %)	00:01:47	238 (2,68 %)	70,17 %	60,58 %

– Création d'un espace personnel sur le site de l'Aparr

Garder le lien avec nos adhérents et les impliquer dans la vie de l'association nous semble essentiel aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons décidé de leur consacrer un espace personnel sur notre site, dans lequel ils pourront trouver des compte-rendus de nos différents déplacements, des ateliers, des documents professionnels etc. Cet espace adhérent sera, nous l'espérons, lancé à la toute fin 2019, et sera à étoffer tout au long de l'année 2020.

– **Annuaire des films**

Une simplification de l'utilisation de l'annuaire des films est prévue, directement adressée aux utilisateurs. Ainsi, chacun pourra remplir la fiche de son film comme il l'entend, sans passer par l'équipe de l'Aparr. Le travail a déjà été lancé en 2019, à continuer en 2020. Un travail de tri de l'annuaire des films est également à entreprendre, que notre volontaire en service civique va pouvoir commencer en 2020.

– **Autres modifications sur le site de l'Aparr**

D'autres modifications sont prévues sur le site de l'Aparr, notamment une meilleure organisation des événements de l'agenda, une mise en avant de l'onglet « Petites annonces », un meilleur agencement des informations sur la page d'accueil...

2) LES OUTILS FACEBOOK

PRÉSENTATION DE LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook de l'Aparr est un outil indispensable au bon déroulement de nos actions de communications, et un **relais d'informations** réactif et interactif.

Elle permet, en outre, d'identifier des **personnes clés**, devenues des ressources pour la bonne diffusion de nos informations, et d'assurer un **lien direct** avec les personnes intéressées par nos activités.

Elle permet également de s'inscrire dans un réseau de structures semblables à la nôtre, et d'aller directement à la rencontre des utilisateurs de ce réseau social.

Statistiques de la Page

Le nombre de personnes s'abonnant à la page augmente chaque année, ainsi on a pu compter **235 nouveaux abonnés** sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Pour exemple, l'année dernière nous avons compté 131 nouveaux abonnés.

Nous comptabilisons donc **962 abonnés** au 31 décembre, contre **727** au 1er janvier de cette année. L'augmentation du nombre d'abonnés traduit la nette tendance qu'ont nos adhérents à chercher des informations sur notre page Facebook, sans forcément passer par notre site.

La portée de la Page, autrement dit le nombre de personnes pour lesquelles du contenu de notre Page s'est affiché, est en hausse, avec un creux de fréquentation au début de l'été, et un gros pic au mois de septembre, pour la rentrée.

Enfin, le nombre de vues de notre Page Facebook est également en hausse, ce qui est dû à la fréquence de publications (environ 1 voire 2 publications par jour).

Groupe Facebook

Nous avons également un **groupe de discussion sur Facebook**, différent de la Page puisqu'il faut obligatoirement être un professionnel de la filière en région pour le rejoindre.

Ce groupe sert à **renforcer les liens** entre l'Aparr et les professionnels et/ou adhérents, et constitue un espace de **discussion privilégié** pour que chacun puisse s'échanger conseils, idées, actualités etc.

Nous dénombrons ainsi **356 membres** dans ce groupe, chiffre qui ne cesse d'augmenter comme l'attestent les statistiques fournies par Facebook. Nous passons ainsi de **315 membres** au 1er janvier 2019 à **356** au 31 décembre 2019. Nous veillons bien entendu à ce que tous les membres soient des professionnels de la filière, et vérifions systématiquement les profils avant de valider -ou non- leurs demandes d'adhésions au groupe. Un court questionnaire est à remplir pour toute demande d'adhésion au groupe.

Publications du groupe

Les membres du groupe ont en outre publié **192 fois** entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, contre **95 fois** du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018. Un chiffre en constante augmentation, qui nous

prouve l'utilité de garder ce groupe de professionnels, de faire perdurer ce lien privilégié entre eux et nous. Les réactions sont d'ailleurs plus nombreuses sur les publications postées sur ce groupe que sur la page de l'Aparr, puisque les membres sont alertés via une notification Facebook lorsqu'une information est postée. L'information vient donc encore plus directement à eux.

Quant au contenu des publications, elles sont en général à visée informative : demande de conseils, de matériel, relais d'infos, anecdotes sur la filière, petites annonces...

3) LE COMPTE TWITTER

PRÉSENTATION DU COMPTE TWITTER

Après un petit abandon de cet outil à partir du 28 août 2017, il a été décidé, suite à l'AG du 2 mai 2019, de se saisir à nouveau de notre compte Twitter, afin de diversifier nos moyens de communication numériques. Le compte Twitter de l'Aparr est donc de nouveau actif depuis le 15 mai 2019, et permet d'entretenir une relation plus personnelle avec nos abonnés, en répondant directement à leurs requêtes.

Il nous permet également de diversifier notre contenu, et de nous inscrire dans des réseaux institutionnels nationaux.

C'est ainsi que des structures et institutions reconnues nationalement aiment, commentent et suivent notre contenu (Tènk, L'Afdas, La SCAM, Pictanovo...). Nous pouvons donc facilement récolter les informations de ces différentes instances, pendant qu'ils prennent connaissance de nos actions : il s'agit ici d'une valorisation mutuelle de nos actions.

Au 31 décembre 2019, nous comptons ainsi **173 abonnés** à notre compte Twitter. S'il est trop tôt pour faire un bilan de cet outil, il est important de continuer à être présent sur cette plateforme, et de continuer à nous faire connaître des différentes institutions.

Cette année 2019 signe donc le développement de la visibilité de l'Aparr sur les réseaux sociaux, que ce soit la page Facebook ou encore le compte Twitter. L'association s'adapte donc à la tendance actuelle, mais surtout, à la demande de nos adhérents, qui apprécient de plus en plus recevoir nos informations directement, à un clic près. Cette réactivité sur le web nous permet de nous ancrer dans un réseau institutionnel national, d'être identifié au niveau national. Là où l'identité et la fonction de l'Aparr pouvaient apparaître comme floues auprès des professionnels de la région, on ne peut que constater une amélioration, notamment grâce à la valorisation de nos actions en ligne. La preuve en est, nous avons doublé nos adhérents en 2019.

Il conviendra donc de continuer sur cette lancée en 2020 et de solidifier le rapport privilégié que nous entretenons avec nos adhérents et les membres du réseau.

VIE DE L'ASSOCIATION

Bilan au 31/12/2019

La vie associative de l'APARR a été redynamisée en 2019, grâce à une augmentation du nombre d'adhérents, une structuration plus solide par le biais des collègues et par le renforcement de l'équipe salariée, une représentation accrue de l'association auprès du tissu local, et un travail de réseau interrégional encore développé.

La consolidation de l'association

L'APARR, dont la vie associative avait été quelque peu bousculée en 2018 par les départs et remplacements au sein de l'équipe salariée, avait vu son nombre d'adhérents baisser sensiblement. La tendance est repartie à la hausse en 2019, avec un total de **98 adhérents** pour cette année civile (soit le double de l'année précédente). Cette hausse permet à l'association d'asseoir ses actions et de développer son réseau.

Depuis le début de l'année, l'association fonctionne avec **une équipe salariée consolidée** : janvier a vu le recrutement d'une chargée de diffusion, et d'une chargée de communication. Ce renforcement de l'équipe a permis de développer les actions, le travail de réseau en profondeur, et la communication générale de l'association. Il permet une présence plus importante sur le territoire, à la rencontre des acteurs régionaux de la filière (voir plus bas, « représentation auprès du réseau régional »). Le poste de chargée de communication, partagé avec le Bureau d'accueil des tournages (à raison de 60% de temps de travail pour l'APARR, 40% pour le BAT), a apporté une visibilité accrue des actions, et une meilleure identification de l'association auprès des membres du réseau. A noter, les trois salariées ont suivi cette année des formations : « construire son opinion artistique : la méthode du feed-back » (2 jours, AGECEF) pour la chargée de diffusion, « élaborer une stratégie de communication » (5 jours, AGECEF) pour la chargée de communication, et « les bases du management » (3 jours, Uniformation) pour la chargée de mission. L'APARR a fait le choix de dégager du temps aux salariées pour ainsi développer leurs compétences au service de l'association.

2019 a également été marquée par le déménagement des bureaux de l'association et le changement de siège social. **L'installation de l'équipe à La Coursive**, nouvel espace de coworking au sein des Grésilles (Dijon), a considérablement amélioré les conditions de travail des salariées tout en leur permettant de bénéficier de nouvelles opportunités. Ainsi, elles peuvent profiter des temps d'information et de formation proposées par la Coursive Boutaric sur place, et d'un réseau de coworkers dont beaucoup travaillent dans le domaine culturel et artistique. Echanges d'informations, de bonnes pratiques, jusqu'au prêt de matériel, sont ainsi facilités. Les nouveaux locaux permettent également de recevoir plus facilement les partenaires et membres du réseau. L'APARR investit la Coursive régulièrement, en y organisant des projections de films régionaux (voir bilan *Docs ici, courts là*). L'installation dans ces locaux permet aussi de faire appel aux compétences de l'administrateur de la Coursive, qui fournit une prestation d'appui à la chargée de mission dans ses tâches administratives et comptables.

L'APARR a entamé, conjointement avec le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, une démarche de réflexion pour le rapprochement des deux associations dans le cadre d'un **DLA (Dispositif local d'accompagnement)**. La phase de diagnostic a été pilotée par la CRESS entre février et octobre. Le diagnostic a été validé par l'APARR et la phase d'accompagnement pourra être lancée début 2020, lors de la reprise du dispositif DLA par France Active.

Enfin, l'association, qui avait connu en 2018 des difficultés et retards de paiements, a souhaité sécuriser sa

trésorerie en faisant appel à **France Active Bourgogne**, qui a accordé à l'APARR un contrat d'apport avec droit de reprise (prêt à taux zéro) de 10000€ sur trois ans, à partir d'avril 2019.

La structuration des collèges

L'année écoulée a vu la consolidation du collège producteurs, qui a démarré son action fin 2018, et l'activation de deux autres collèges : le collège auteurs-réalisateurs et le collège techniciens et artistes interprètes.

Le **collège producteurs** s'est mobilisé autour de plusieurs thématiques :

- les relations avec France 3 Bourgogne-Franche-Comté : un rendez-vous collectif à l'antenne de Dijon a eu lieu en début d'année, pour l'ensemble des producteurs régionaux ;
- le projet de COM (Contrat d'objectifs et de moyens) entre la Région et France 3 Bourgogne-Franche-Comté : l'intervention du collège a permis d'attirer l'attention des signataires sur l'impact positif que devait avoir ce futur COM sur la production en région ;
- au national, la réforme du COSIP, par le biais du réseau informel des associations régionales de producteurs.

Le collège producteurs a également eu une activité nationale : déplacements pour aller chercher des informations, des retours d'expérience...

- présence aux réunions du réseau informel des associations régionales de producteurs (Cinéma du réel – Paris en mars, au Sunny Side of the Doc de La Rochelle en juillet, Etats généraux du documentaire de Lussas, en août)
- présence aux rencontres Films en Bretagne.

Toutes ces rencontres ont fait l'objet de compte-rendus diffusés à l'ensemble des adhérents.

Les **collèges auteurs-réalisateurs et techniciens et artistes interprètes** se sont mobilisés à l'occasion de la rédaction du « livre blanc ». Deux réunions ont eu lieu pour chacun de ces collèges ; la seconde réunion était aussi l'occasion de proposer un temps de rencontre professionnelle supplémentaire :

- pour le collège auteurs-réalisateurs, rencontre avec Pascale Fabre, de la SCAM (voir le bilan « Ateliers et rencontres professionnelles)
- pour le collège techniciens et artistes interprètes, visite des locaux du DMA costumier réalisateur du Lycée Pasteur-Mont Roland de Dole.

Le collège auteurs-réalisateurs a également été représenté lors de rencontres nationales :

- journée organisée par la SCAM à l'intention des associations d'auteurs en région, en novembre
- rencontres de la Boucle documentaire (Cinéma du réel – Paris en mars, Nantes en novembre).

Ce collège a également participé aux mobilisations nationales autour de l'instauration d'un salaire minimum pour les auteurs, et de la création d'un syndicat des réalisateurs de documentaires.

Le but des collèges est de **créer un espace d'échanges, de rencontres régulières** pour apprendre à se connaître et envisager les chemins communs possibles. C'est aussi un moyen de recueillir les doléances des professionnels, et d'y répondre de manière didactique. **Chaque collège est animé par deux ou trois mandataires, membres du conseil d'administration de l'association**, auxquels l'équipe salariée apporte un soutien logistique.

La rédaction du « livre blanc »

L'association a poursuivi son travail d'expertise et de préconisation auprès des tutelles (CNC, DRAC, Région Bourgogne-Franche-Comté) à travers la mise à jour du « livre blanc », document synthétique rédigé par l'Aparr en 2016 à la veille de la fusion des régions. Il comportait des préconisations autour des grands champs d'intervention du CNC et de la Région pour la filière : Fonds d'aide, soutien à la diffusion, dispositifs d'éducation aux images, formation des professionnels, conservation du patrimoine cinématographique. Cette année, la convention triennale qui lie le CNC à la Région est renégociée. L'Aparr a sollicité ses adhérents et partenaires pour faire un état des lieux et pouvoir faire des préconisations pertinentes en vue de la convention 2020-2022. Les consultations ont été faites par mail, téléphone, mais aussi par de nombreuses réunions préparatoires :

- une réunion du collège producteurs,
- deux réunions du collège auteurs-réalisateurs,
- deux réunions du collège techniciens et artistes interprètes,
- deux réunions avec les acteurs de l'éducation aux images.

Au total, ont participé plus de 60 professionnels du réseau de l'APARR, et 23 structures de Bourgogne-Franche-Comté.

Début octobre, le « livre blanc », intitulé *Propositions des acteurs locaux pour une filière cinématographique et audiovisuelle forte en Bourgogne-Franche-Comté* a été communiqué aux tutelles ; une réunion de présentation, permettant d'en faire la synthèse, de faire ressortir les axes prioritaires et d'entamer la discussion a eu lieu le 6 décembre, à Dijon.

Le travail autour du « livre blanc » a été un moment fédérateur, qui, nous l'espérons, pourra servir de base de discussion avec les tutelles pour la consolidation de la filière.

Représentation auprès du réseau régional

L'association a cette année amplifié son travail de réseau auprès des acteurs régionaux – amplification rendue possible, notamment, par l'étoffement de l'équipe avec l'arrivée de deux nouvelles salariées.

Ainsi, l'équipe a pu être présente **lors de nombreux événements cinéma régionaux : festivals** (*Festival du film d'amour* de Saint-Amour, *Chefs-op' en lumière* à Chalon sur Saône, *L'ici et l'ailleurs* à Saint-Pierre de Bresse, *Partie(s) de campagne* à Ouroux-en-Morvan, *Conviviales* de Nannay, *Cinétoiles* à Semur-en-Auxois, *Les Ecrans de l'aventure* à Dijon, *Effervescence* à Mâcon, *Cinéma au féminin* à Pontarlier, *Rencontres cinématographiques* de Dijon, *Fenêtres sur courts* à Dijon, *Entrevues* à Belfort...), **avant-premières des films soutenus par la Région** (7 avant-premières de documentaires ou fictions), **projections-rencontres autour de films réalisés par les membres du réseau...**

L'équipe salariée est appuyée dans ce travail par les administrateurs bénévoles, qui prennent leur relais pour certains événements afin de représenter l'association et la faire connaître (voir flyer de présentation de l'APARR diffusé lors d'Entrevues).

L'APARR a également **renforcé ses liens avec les acteurs de l'éducation à l'image** :

- poursuite du travail partenarial avec Lycéens et apprentis au cinéma autour du programme *Trouver sa place*,
- organisation, avec le Pôle régional d'éducation aux images, de deux réunions de rencontre entre structures d'éducation aux images et professionnels de la filière (à Dijon et Besançon, en juin), afin de favoriser une bonne connaissance mutuelle des différents acteurs, et d'enrichir la base de données du Pôle image, répertoriant les potentiels intervenants professionnels ;
- partenariat avec Uniscité autour de l'action Cinéma et citoyenneté : présentation de *Docs ici, courts là* aux volontaires de l'antenne de Dijon
- présence aux réunions Passeurs d'images, rencontre avec les organisateurs et participants de l'atelier mené par l'association 1000 visages à Rioz.

Les déplacements lors d'événements cinéma régionaux permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnels et acteurs qui y oeuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions.

Rayonnement hors région

L'équipe salariée ainsi que les administrateurs ou mandataires des collèges se sont déplacés sur de nombreux temps de rencontres nationaux (voir plus haut). Ces déplacements nous permettent de :

- créer du réseau hors région,
- faire connaître les actions menées en Bourgogne-Franche-Comté,
- proposer ensuite des rencontres professionnelles de qualité en Bourgogne-Franche-Comté,

- de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur, et de faire remonter ces informations à nos adhérents,
- d'échanger les bonnes pratiques, de prendre connaissance de projets inspirants : ainsi, ces rencontres ont nourri notre réflexion autour de la diffusion des films régionaux (rencontres au Festival du film court de Clermont-Ferrand, lors de Territoires d'images à Limoges), autour de la construction des COM (Rencontres de Films en Bretagne, Etats généraux du documentaire de Lussas), autour des bonnes pratiques dans les relations auteur-producteur (Etats généraux du documentaire de Lussas, Rencontres de Films en Bretagne, Boucle documentaire)...

Là encore, cette veille et représentation active n'est possible que grâce à une équipe plus étoffée depuis janvier 2019, et à l'implication des administrateurs et mandataires des collègues bénévoles. Ce sont aussi des temps de valorisation non négligeables de ce qui se fait, se crée en Bourgogne-Franche-Comté. Par exemple, nous avons pu constater que le fonctionnement de *Docs ici, courts là* apparaissait exemplaire aux yeux de plusieurs autres structures régionales, notamment pour son réseau de lieux de diffusion alternatifs.

2019 a été une année charnière dans la vie de l'association. Forte d'une équipe consolidée grâce au soutien accru de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et d'un Conseil d'administration pleinement investi, celle-ci a su développer ses actions, augmenter son attractivité et l'investissement de ses adhérents dans son fonctionnement. Ces efforts devront être poursuivis en 2020 pour asseoir ces progrès.